

Registre des délibérations du
Conseil Municipal de NOUAINVILLE
Séance du 4 février 2016

L'An deux mil seize
et le quatre du mois de février à 18h30,

Date de convocation

28/01/2016

Nombre de conseillers

En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 08

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence
de Monsieur Jean-Marc BAUDRY,

Présents : M. LEBOYER Daniel, M. DIGUET Christian, Mme MAUROUARD Pascale, Mme LABOUBENE Lydie,
Mme JOLITON Christine, M. MARTI-FULLANA Bernard, Mme GAIN Maryvonne.

Absents excusés : M. BONISSENT Marc, Mme PORTIER Isabelle, Mme LEGRAND Christine.

Secrétaire de séance : Mme JOLITON Christine.

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre de jour les 2 points suivants :

- Achat d'une stèle pour le jardin du souvenir
- Eclairage du stade de football.

1 - Ventilation des crédits avant le vote du budget primitif (Délibération N° 2016-07)

En complément de la délibération n° 2015-12-14-01 autorisant Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget de l'exercice précédent, le Conseil Municipal doit préciser le montant et l'affectation des crédits à ouvrir.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Les crédits seront inscrits au Budget lors de son adoption et l'autorisation du Conseil Municipal n'est valable que jusqu'à l'adoption du Budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

VU l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la nécessité d'inscrire des crédits d'investissement par anticipation du Budget 2016,

PROCÈDE à l'ouverture des crédits suivants, selon le montant et l'affectation ci-dessous.

Nature	Libellé	BP 2015	Ouverture 2016
2051	Concessions, droits similaires		3 000,00 €
2128	Autres agencement et aménagements de terrains		27 000,00 €
21316	Equipements de cimetière		500,00 €
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00 €	1 000,00 €
2182	Matériel de transport		10 000,00 €
2184	Mobilier	2 000,00 €	3 000,00 €

2312	Immobilisations en cours - Terrains	100 000,00 €	15 000,00 €
2315	Immobilisations en cours - Installations, matériel et outillage techniques		10 000,00 €

2 - Aménagement du parking de la Mairie (Délibération N° 2016-08)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis pour l'aménagement du parking de la Mairie et d'un cheminement piétonnier pour l'accès au lotissement.

ENTREPRISE		PRIX HT	PRIX TTC
BIHEL Mickaël		15 932,87 €	19 199,44 €
CAUVIN TP	17 places	48 374,50 €	58 049,40 €
CAUVIN TP	33 places	56 742,50 €	68 091,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

DÉDICDE de suspendre leur décision et contacter d'autres entreprises pour demander des devis complémentaires.

3 - Mise en place de panneaux des plans des lotissements (Délibération N° 2016-09)

Suite à la création des divers lotissements ainsi qu'à la désignation et la numérotation de leurs rues, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de mettre place les plans des lotissements à leur entrée.

Monsieur le Maire présente donc au Conseil Municipal les différents devis pour la fabrication de ces panneaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

DÉDICE de suspendre leur décision et de demander des devis complémentaires.

4 - Création d'un placard dans la salle communale (Délibération N° 2016-10)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les divers devis pour l'installation d'un placard 3 portes dans le hall d'entrée de la salle communale.

ENTREPRISE		PRIX HT	PRIX TTC
BONNEMAINS Frères		2 819,00 €	3 382,80 €
LAUNEY		2 015,00 €	2 418,00 €
REVEL		2 307,00 €	2 768,40 €
BAHIER		2 780,00 €	3 336 ,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

DÉDICE de valider le devis de l'entreprise LAUNEY pour un montant de 2 418,00 € TTC.

5 - Renonciation à une concession au cimetière (Délibération n° 2016-11)

Monsieur le Maire présente la demande de Madame Ginette LERENARD et de son fils Christian LERENARD renonçant au profit de la commune à la concession perpétuelle n° 20, parcelle B13, acquise le 11 juin 1980 par Monsieur Lucien LERENARD.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

AUTORISE la restitution de cette concession à titre gracieux à la commune.

6 - Nettoyage industriel de la cuisine de la salle communale (Délibération n° 2016-12)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à un nettoyage industriel de la cuisine de la salle communale un fois par an.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, pour cette année, le devis de l'entreprise TFN Propreté d'un montant de 202,56 € HT soit 243.07 € TTC à imputer sur les dépenses de fonctionnement 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

DÉDIDE de faire procéder à un nettoyage industriel de la cuisine de la salle communale un fois par an.

7 - Casiers de rangement pour la vaisselle pour la salle communale (Délibération N° 2016-13)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir des casiers de rangement pour les verres et les couverts de la salle communale.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis de l'UGAP et de l'entreprise DPM.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

DÉDICE de valider le devis de l'entreprise l'UGAP pour un montant de 590.88 € TTC.

8 - Achat d'une stèle pour le jardin des souvenirs (Délibération N° 2016-14)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis pour la fourniture et la pose d'une stèle en granit au jardin du souvenir d'un montant de 350,00 € TTC.

Elle servira à apposer une plaque au nom des défunts dont les cendres ont été dispersées au jardin du souvenir, plaque de 14 x 4 cm d'un montant actuel de 20,00 € TTC achetée et apposée par la Mairie mais à la charge des familles.

Le remboursement de l'achat de la plaque par les familles sera imputé sur la régie recette n° 20102 « location de la salle communale, vente de bois et concessions cimetière ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

DÉCIDE de valider le devis de l'entreprise ANGER d'un montant de 350,00 € TTC pour l'installation de la stèle,

DÉCIDE d'imputer le remboursement de la plaque par les familles sur la régie recette n° 20102 « location de la salle communale, vente de bois et concessions cimetière » pour le prix d'achat de celle-ci par la Mairie.

9 - Eclairage du stade de football (Délibération N° 2016-15)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis de Bouygues Energies et Services pour l'éclairage du stade de football.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE de valider le devis de Bouygues énergies et service pour un montant de 6 542,40 € pour l'installation de projecteurs neufs.

Informations diverses

- Site internet
Un premier rendez-vous a eu lieu avec l'entreprise CL System pour évoquer la mise en place et l'élaboration du site internet de la commune.
- Travaux effacement de réseaux
La première tranche des travaux pour l'effacement des réseaux sur la commune commencera à partir du 15 février 2016.
- Boite postale
L'installation d'une boite postale devant la mairie a été demandée à la Poste.
- Cabine téléphonique
La cabine téléphonique n'étant plus en service et son état se dégradant, son enlèvement a été demandé à Orange.

La séance est levée à 20h00